

LE DÉPARTEMENT AGIT POUR SAINT BONNET DES QUARTS

Dans cette période incertaine, **le Département est en première ligne pour accompagner et protéger tous les habitants**. Il intervient avant tout dans le domaine de l'action sociale, mais il est également impliqué dans de nombreuses missions pour votre vie quotidienne : conditions d'accueil dans les collèges, amélioration des équipements dans les communes, sécurisation des routes départementales. Il est le premier soutien des villages dans leurs projets.

Dans le canton de Renaison, vos conseillers départementaux sont **Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques**. Disponibles et proches de l'ensemble des acteurs du territoire, ils sont à votre écoute et engagés pour vous. Ils agissent chaque jour pour le maintien de notre cadre de vie et la préservation de l'environnement, au travers d'actions de soutien aux communes, avec les associations et auprès des agriculteurs et des professionnels de la filière forêt-bois.

Le Département au service de notre commune

À **Saint-Bonnet-des-Quarts, comme dans les autres villages**, nous disposons de quatre enveloppes budgétaires pour subventionner les projets dans les communes dites « rurales » :

- l'enveloppe de voirie : pour les travaux sur les routes communales,
- l'enveloppe de solidarité : pour les petits travaux des communes,
- l'enveloppe territorialisée : pour tous types de projets (salle des fêtes, écoles...),
- l'enveloppe SIAL (soutien aux initiatives associatives locales).

En 2022, nous avons voté près de 130 000 € au bénéfice de Saint-Bonnet-des-Quarts, notamment pour :

- des travaux sur les voiries communales, dont la réfection du VC31 « Chez Marchand »,
- la sécurisation de la distribution d'eau potable au réservoir Veillot,
- le soutien à un agriculteur et à un exploitant forestier pour des investissements.

Nous sommes à l'écoute de l'équipe municipale, et engagés à ses côtés, pour vous !

Sincèrement,

Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques